

# Dossier pédagogique

## Classe découverte

### Village Nature l'Orée du bois

### Saint Martin en Haut



Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

- Anne Cécile Watts, directrice
- Françoise Poncet, gestionnaire

Village Nature l'Orée du Bois  
2985 Route du Tacot  
« Le Queser »  
69850 Saint Martin en Haut

04.78.48.63.93 / 06.80.13.63.58  
contact@vv-stmart.fr

# SOMMAIRE

***Ce dossier s'adresse aux professionnels et organisateurs de classes  
découvertes***

- I. Les Monts du Lyonnais
  - II. Présentation de Saint Martin en Haut
  - III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut
  - IV. Le Projet Educatif du Territoire
  - V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois
  - VI. L'encadrement et les équipes du Village Nature
  - VII. Le fonctionnement du Village Nature
  - VIII. L'organisation de la classe
  - IX. Les types de séjour
    - Cirque
    - Moyen âge
    - Nature
  - X. Annexe - dispositions particulières aux sorties scolaires
-

# I. Les Monts du Lyonnais

## Situation géographique et cadre de vie

Territoire rural de moyenne montagne, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais bénéficie d'une situation privilégiée à environ une heure de Lyon, Saint Étienne et Roanne. Elle est située en bordure ouest du Massif Central et couvre principalement l'entité géographique des Monts du Lyonnais. Le territoire est traversé par la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Le territoire est classé en zone de montagne. L'altitude moyenne avoisine les 600 m. Le point le plus bas se situe à 300 m, sur la commune de Brussieu, en bordure de la Brévenne, et le point le plus haut à Aveize, au Bois des Courtines, à 933 m. L'altitude moyenne ainsi que les influences continentales induisent des saisons marquées.

## Une activité économique variée

Malgré un caractère rural marqué et une présence forte de l'activité agricole, le territoire est dynamique en matière d'activités économiques variées. Il comporte 75 emplois pour 100 actifs. Nous trouvons sur le territoire tous les services et équipements propices à un cadre de vie agréable. Ceux-ci sont majoritairement situés dans les 4 bourgs-centres que comporte le territoire : Saint Martin-en-Haut, Saint Symphorien-sur-Coise, Saint Laurent de Chamousset et Sainte Foy l'Argentière. Cependant, nous trouvons dans la majorité des autres communes, des services de base (boulangeries, épiceries, cafés...), grâce à la volonté des élus de maintenir le dernier commerce.

## Une offre de services riche et dynamique

Le territoire a la chance d'accueillir de nombreux établissements scolaires, dont un lycée d'enseignement général, un lycée professionnel, un centre d'apprentissage et l'institut de formation aides-soignants, trois Maisons Familiales Rurales, 5 collèges et 42 écoles maternelles et primaires.

Les équipements culturels sont également bien présents sur le territoire : cinémas, théâtres, auditorium, musées... De nombreuses associations sportives, culturelles, sociales animent le territoire et proposent des activités diversifiées pour tous les âges.

Des structures d'accueil collectif pour les jeunes enfants sont implantées sur l'ensemble du territoire. En matière de soins, de dépendance et de handicap, deux hôpitaux locaux sont présents, deux EHPAD associatifs, un ESAT, un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, le centre médical de l'Argentière.



## II. Présentation de Saint Martin en Haut

Avec ses 3870 hectares, Saint-Martin-en-Haut est l'une des communes les plus vastes du Rhône et l'une des deux seules stations vertes du département.

Saint-Martin-en-Haut est situé au cœur des Monts du Lyonnais, à une altitude moyenne de 750 mètres. Une centaine d'exploitations agricoles couvrent ce territoire essentiellement autour de l'élevage (production laitière) et du maraichage (fruits et légumes). Nombre d'entre elles transforment directement leurs productions et les commercialisent sur les marchés de producteurs de Lyon ou directement à la ferme.

L'énergie et la convivialité de la commune se reflètent également dans le petit commerce, la restauration et l'artisanat fortement implantés sont très dynamiques. Saint Martin en Haut possède également un très riche tissu associatif.

La qualité de vie est ici une réalité : vous trouverez à profusion air pur, repos et choix d'activités. Les nombreux sentiers entraînent le promeneur - qu'il soit à pied, en VTT ou à cheval - dans des paysages variés : prés, champs, vallons, bois... dont les couleurs et les odeurs sont sans cesse renouvelées par des saisons très prononcées.

Le tourisme vert tient une place particulière à Saint-Martin-en-Haut de par **son Village Nature l'Orée du Bois** - le seul du département du Rhône - son camping municipal, ses campings à la ferme et ses gîtes ruraux. Enfin les nombreuses associations proposent un large éventail d'activités pour tous les âges et tous les goûts : sport, pêche, cinéma, médiathèque, spectacles, festivals...

Saint-Martin-en-Haut, où il fait bon vivre en toutes saisons, vous ouvre ses portes !



### III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut

#### Historique

En 1970 la municipalité de Saint Martin en Haut soucieuse de développer le tourisme social a mis à l'étude un projet de construction de village de vacances.

La réalisation de ce village qui comprend 30 pavillons individuels, un bâtiment collectifs et un caravanning a débuté en fin d'année 1973. Elle était entièrement achevée au début de l'année 1975.

Le Village Vacances a été ouvert en mai 1975 et inauguré officiellement le 20 septembre 1975 par le secrétaire d'état au tourisme, en présence de nombreuses personnalités.

La gestion est confiée à l'association Village Vacances Familles (VVF). A vocation sociale, il reçoit des familles louant les pavillons la semaine pendant toutes les périodes de vacances. Son originalité consiste à recevoir en outre, hors des périodes de vacances les familles pendant tous les weekends de l'année à des conditions fort abordables.

Dans les années 90, au terme d'un bail de 25 ans, VVF a décidé de ne pas reconduire ce dernier. A ce moment la commune a fait le choix de reprendre la structure en gestion directe.

Depuis lors le village-vacances a mené à bien sa mission d'accueil en privilégiant des valeurs humaines et d'accessibilité des vacances au plus grand nombre grâce à des tarifs intéressants.

#### Projet

La commune est confrontée depuis quelques années au besoin de rénovation du village pour des raisons profondément structurelles :

- les bâtiments sont des passoires énergétiques : sans isolation et avec des chauffages électriques (car conçu avant le 1<sup>er</sup> choc pétrolier)
- Son organisation ne correspond plus aux attentes des clientèles actuelles (à l'époque, il s'agissait principalement de grandes familles qui venaient passer 3 à 4 semaines ici en été).
- Il n'est pas adapté aux différents handicaps
- Il n'offre plus le confort désormais attendu par chacun d'entre nous

Plusieurs études ont déjà été réalisées visant à vérifier les conditions de mise en œuvre de cette rénovation ainsi que les objectifs du projet :

- Rendre le Village Vacances lisible et identifiable aux yeux d'une clientèle divers et variée
- Développer la structure en améliorant l'offre et en valorisant le territoire et ses sites
- Améliorer le confort et l'accueil pour tous
- Créer une structure offrant une possibilité d'accueil pour tout public favorisant la diversité

Le maire de la commune a donc souhaité poser les bases d'un projet global, rendu nécessaire permettant de fournir un nouvel élan au Village Vacances : cette rénovation complète du site est ainsi devenue l'occasion de porter un projet fédérateur quant à sa future utilisation.

## Sur le plan du développement durable

La rénovation est exemplaire en matière de performance énergétique. Une isolation renforcée, des menuiseries triple vitrage, une chaudière bois, un chauffage thermodynamique, des panneaux solaire et photovoltaïque, un recours à des matériaux bio-sourcés. Tous ses choix inscrivent la volonté écologique de la commune et de la structure.

Cette opération s'inscrit dans un cadre plus général porté par le territoire ; en effet la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est labellisée en tant que TEPOS (territoire à énergie positive) et a signé plusieurs contrats avec l'ETAT : TEPCV (territoire à énergie positive et croissance verte) et CTE (contrat de territoire écologique).

Et dans ce cadre la commune a co-signé avec le ministère de l'écologie le dispositif TEPCV, lui assurant ainsi une aide de l'Etat dans la rénovation du village-vacance.

### Appellation

Dans le cadre de cette rénovation complète du site entraînant une mutation des offres d'accueil, la commune a décidé de changer le nom de la structure, rendant ainsi hommage au cadre naturel du site :

Le Village Vacances l'Orée du Bois devient **le Village Nature l'Orée du Bois.**

## IV. Le Projet Educatif du Territoire

### L'histoire du PEL (Projet Educatif Local)

La commune de Saint Martin en Haut a vu sa population croître de manière relativement importante à la fin du XXème siècle. De ce fait l'école privée puis l'école publique ont connu d'importantes évolutions (création de classes, création de nouveaux bâtiments,...)

Au début des années 2000, La municipalité a alors réfléchi à une politique enfance jeunesse cohérente sur le territoire en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative de la commune : la MJC, l'association des familles et les associations de parents. Elle s'est fait aider pour cela par un emploi-jeune recruté à cet effet (1998-2003).

En 2003, le conseil municipal initie le poste de coordinateur pour lancer le CTL (Contrat Temps Libre) de la commune avec la CAF. L'écriture du PEL (Projet Educatif Local) qui en découle a été l'occasion de rapprocher, parents, associations et animateurs de tout le village et des deux écoles.

La réflexion autour du PEL a permis de définir ensemble les valeurs en jeu et le mode de fonctionnement du futur Restaurant Scolaire Municipal (dont la réalisation venait d'être décidée par le conseil municipal) ainsi que la création de l'association Méli-Mélo (Accueil de loisir péri et extra-scolaire) sur la base des cinq valeurs fondamentales ci-après :

- Le rythme et la santé de l'enfant
- L'apprentissage de la vie en communauté
- Le respect
- Le dialogue, l'échange et la concertation
- La mixité

La commune s'est engagée dans le processus de réforme des rythmes scolaires en décembre 2013 afin d'être opérationnelle à la rentrée de septembre 2014. Une large concertation, sous forme « Commission élargie », avec tous les acteurs susceptibles de participer à ce projet a été lancée, pour réfléchir ensemble à l'application locale de cette réforme. C'est avec l'aide d'Accolades, Société Coopérative et Participative (SCOP) d'accompagnement des animateurs du développement social local, que cette commission élargie a commencé à poser les bases du PEDT (Projet Educatif de Territoire), notamment en relisant, complétant et réaffirmant les valeurs du PEL.

### Le PEDT (Projet Educatif de Territoire)

#### Définition

Le projet éducatif territorial formalise la démarche de coéducation, qui a pour objectif de proposer à chaque enfant et adolescent un parcours éducatif cohérent, pendant et autour des temps scolaires. Ceci dans le respect des compétences de chaque intervenant et de complémentarité des différents temps éducatifs.

## **Le public concerné par le PEDT**

Sont concernés par ce Projet Educatif de Territorial tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans vivant sur la commune, qu'ils soient résidents à temps plein car leurs familles habitent la commune, ou qu'ils soient présents de façon intermittente sur leurs temps scolaires et /ou de loisirs. Au-delà de cette tranche d'âge correspondant aux critères officiels de subventions de la CAF, le groupe a élargi sa réflexion pour une prise en compte globale de tous les jeunes de 2 à 25 ans.

## **Quelques principes :**

- Une communauté éducative pour une éducation inclusive
- Une éducation inclusive, fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et qui enrichit l'existence des apprenants. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.
- Une communauté éducative. La coéducation est partagée entre les parents, les acteurs sociaux, sportifs, culturels, éducatifs et habitants de la commune. Elle est l'affaire de tous.
- Chacun est alors garant des valeurs éducatives communes défendues par le PEDT.

## **Les valeurs éducatives partagées**

### Le rythme et la santé de l'enfant

Il doit être au centre des préoccupations de chacun (parents, professionnels, bénévoles) afin de permettre à l'enfant de construire et respecter son rythme physiologique, intellectuel, en prenant en compte son âge et son individualité. Une attention de tous doit permettre d'assurer sa sécurité physique et son bien être dans la globalité.

### L'apprentissage de la vie en communauté

Nous donnerons la possibilité aux enfants et aux jeunes de savoir vivre des temps collectifs et/ou temps plus calmes avec plaisir, respect et convivialité à la maison, à l'école, à l'accueil de loisir, au village nature.

### Le respect

Le respect, la tolérance des personnes, des biens, des idées, garantissent l'intégrité physique et morale de chacun d'entre nous. Principe de savoir-vivre de tout individu, c'est une des bases éducatives que chaque enfant et jeune doit apprendre en grandissant.

### Dialogue, échange, concertation et communication

C'est au travers de l'échange et du dialogue que pourra naître la relation avec l'autre et l'ouverture de soi aux autres, entre enfants, jeunes ou adultes. Un échange permanent doit exister entre l'enfant et l'adulte, comme entre les adultes entre eux, une confiance mutuelle. Nous devons conserver une communication autour du projet collectif, porté par la communauté éducative avec bienveillance.

### La mixité

Quelles que soient nos différences : sociale, culturelle, religieuse, sexuelle, le handicap, l'établissement scolaire, la communauté éducative doit veiller à la mixité pour que chacun ait accès à l'ensemble de l'offre du temps libre qui existe sur la commune, de manière égale et équitable.



## V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois

### Situation géographique

La commune se situe dans les Monts du Lyonnais entre deux grandes villes sont Lyon et St Etienne.



### Distances à partir de Saint-Martin-en-Haut :

- Craponne : 20 km
- Lyon : 32 km
- Givors : 25 km
- Saint-Étienne : 48 km
- Feurs : 35 km
- Roanne : 75 km
- Villefranche-sur-Saône : 51 km
- Grenoble : 139 km
- Valence : 107 km
- Paris : 485 km

### En voiture

- A partir de Lyon : Craponne, puis D 11 direction Saint-Martin-en-Haut, en passant par Brindas et Thurins
- A partir de Saint-Étienne : A72 direction Clermont-Ferrand, puis N 82 à Saint-Galmier et D 11 jusqu'à Saint-Martin-en-Haut

### Transport en commun

- Bus Conseil Général N° (2Ex) Lyon – Chazelles-sur-Lyon tarif 2€10 le trajet

## **Présentation de la structure**

Le Village Nature l'Orée du Bois se compose de 30 gîtes répartis en 7 grappes de 4 ou 5 gîtes pour un total de 222 couchages.

### Les gîtes collectifs

- 88 couchages repartis en deux grappes.
- Chambres de 2 à 4 lits, un bloc sanitaire par gîte.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

### Les gîtes hôteliers

- 74 couchages répartis en trois grappes.
- Chaque gîte est composé de 3 chambres individuelles avec un lit double et un bloc sanitaire.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- L'hébergement hôtelier a la possibilité de proposer 15 lits d'appoints

### Les gîtes familiaux

- 60 couchages répartis sur 8 gîtes.
- Chaque gîte est composé de deux chambres, un lit deux places, deux lits superposés.
- Une pièce à vivre avec un espace salon équipé d'un canapé convertible, une kitchenette, une salle de bain et une terrasse.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

### Les équipements collectifs

- Une salle de restauration de 156 places
- Trois salles de travail / d'activités
- Table de pingpong, terrain de volley et pétanque
- Un jardin pédagogique
- Un parc de 7 hectares entouré par les bois
- Un étang de pêche
- De nombreux départs de randonnées et balades à vélo

## Les services proposés

Ils sont nombreux :

- La souplesse de nombreux types de séjours pour vivre à votre rythme
- Différents logements pour répondre à vos besoins (collectifs, hôtelier, familiaux)
- Plusieurs formules : pension complète, demi-pension ou gestion libre
- Une salle de restauration disposant d'une terrasse avec vue sur l'étang
- Un bar pour venir vous rafraichir et prendre un verre
- Trois salles de travail / d'activités
- La gastronomie réputée des Monts du Lyonnais
- le cadre champêtre pour partir à l'aventure en balade bucolique ou en randonnée
- La proximité de la ville de Lyon, pour découvrir le patrimoine mondial classé à l'UNESCO : les vestiges gallo-romains, les quartiers Renaissance, la route de la soie et le travail des canuts, la gastronomie...
- La proximité de la ville de Saint Etienne, ville aux sept collines, construite le long du Furan, Saint-Etienne est située au cœur du Forez, au pied du Pilat et du Jarez. Elle est la capitale de la Loire et du design, connue pour son histoire, l'armurerie, les mines...
- Une équipe à votre service pour rendre votre séjour inoubliable

## L'Orée du Bois pour se réunir

Vous souhaitez organiser un séminaire, une conférence, une formation ou tout autre événement professionnel ou associatif, nous pouvons vous proposer un lieu avec tout le confort et les équipements nécessaires pour mener à bien votre projet.

L'Orée du Bois pour célébrer et se retrouver

Le village accueille des groupes familiaux qui se réunissent le temps d'une fête, un mariage, un anniversaire. Le site est idéal pour réunir vos proches et vous retrouver entre vous.

## L'Orée du Bois un lieu pédagogique et de loisirs

Les enfants s'immergeront dans un environnement d'exception en s'imprégnant de la douceur et de l'environnement préservé du Village Nature. Le patrimoine naturel, la richesse de notre territoire, le fonctionnement du centre et la vie de groupe sont autant de raisons qui permettront aux enfants d'expérimenter de manière ludique une démarche éco citoyenne.

***Vacances, semaines ou week-ends thématiques, séjours professionnels, sportifs, éducatifs, loisirs culturels ou rencontres familiales... toutes les formules et durées sont possibles.***

***Nos séjours sont en lien avec notre territoire et notre patrimoine en formules pension complète, demi-pension ou gestion libre.***

## VI. L'encadrement et les équipes du Village Nature

L'équipe du Village Nature est composée des membres suivants :

### Les animateurs

Titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalence (BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) il a une connaissance des enfants et une expérience de la vie en collectivité. Il collabore de façon importante à la qualité de la vie quotidienne, encadre la vie collective et assure la permanence de l'activité éducative. Les animateurs du Village Nature connaissent celui-ci, ses environs, le milieu naturel.

Ils vous seront d'une aide précieuse pour permettre une découverte efficace et de qualité durant votre séjour.

### Les intervenants extérieurs

Ils font partie intégrante de l'équipe éducative même si leurs interventions sont ponctuelles. Nos intervenants sont choisis selon la qualité des prestations, la pédagogie développée et leur aptitude à travailler avec des enfants.

### Le personnel de service et d'entretien

Ils participent à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

### Le directeur

Il est l'élément responsable, l'hôte chargé de tous les aspects de la vie du village. Il gère le fonctionnement des séjours, supervise les tâches de ses collaborateurs (animation et service), coordonne les interventions. Il est le relais entre la classe et le milieu d'accueil, le représentant principal sur le village. Il connaît la commune et peut faciliter les relations extérieures, conseiller les instituteurs, les professeurs des écoles dans leurs démarches et leurs recherches.

## VII. Le fonctionnement du Village Nature

### La restauration

- De 8h00 à 8h30 : petit déjeuner
- De 12h00 à 13h00 : déjeuner
- Entre 15h30 et 17h00 : goûter (en fonction des activités)
- De 19h00 à 20h00 : dîner

Les adultes mangent à la table des enfants. C'est un moment important de la journée :

- Point de repère dans la journée (pour les plus jeunes)
- Moment vital
- Moment important pour les relations enfants/enfants et enfants/adultes
- Moment éducatif : apprendre à se servir correctement, à partager, à goûter à tous les plats, finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à se tenir convenablement et à utiliser les couverts, apprendre à ne pas gaspiller.

Nous respectons les régimes alimentaires spécifiques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir les plats régionaux, tout est cuisiné sur place. Le service est effectué par notre personnel.

### L'entretien des locaux

- Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.
- Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés par les adultes) et rangera sa chambre.
- Les chambres doivent être libérées au plus tard à 9h00 afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour du départ.
- La literie est fournie.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service. Il est interdit de fumer dans le centre.

### La toilette

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités

### La santé

L'infirmerie est équipée de produits de premiers soins. L'assistant sanitaire veillera à soigner les «bobos». L'enseignant assurera le suivi des traitements. Avec les traitements, ne pas oublier l'ordonnance du médecin. Indiquer les nom et prénom de l'enfant sur les boîtes de médicaments.

### Le coucher

Le coucher est un moment qui se prépare (notamment par un retour au calme). C'est souvent au moment du coucher que les enfants sont le plus en proie à l'angoisse. La présence des adultes est nécessaire.

### Le linge

Pour un séjour jusqu'à 5 jours, le linge n'est pas lavé (sauf incident particulier).  
Le linge doit être marqué

La gestion du courrier, de l'argent de poche sont laissés à l'initiative du maître.

## VIII. L'organisation de la classe

### L'équipe aura le souci de :

- Proposer une première journée adaptée physiquement et sécurisante affectivement.
- Consacrer du temps à l'installation et l'appropriation des lieux.
- Organiser un suivi sanitaire efficace.
- Organiser des temps de repos par la pratique d'activités ludiques, manuelles ou d'expression.
- Tenir compte de la vie en collectivité et travailler les relations affectives, le rapport aux adultes et aux autres.
- Gérer la vie matérielle comme l'occupation des chambres, le rangement.
- Optimiser l'hygiène de chaque enfant, toilette, douche.

### Une journée type est la suivante :

- 8h00 –8h30 : Petit-déjeuner
- 8h30 –9h00 : Toilette et rangement des chambres
- 9- h00 –11h45 : Classe ou activités
- 11h45–12h00 : Rangement du matériel et détente
- 12h00–13h00 : Déjeuner
- 13h00–14h00 : Temps calme
- 14h00 –17h00 : Classe ou activités (goûter pris en fonction des activités, entre 15h30 et 17h00)
- 17h00 –18h45 : Jeux, lecture, courrier, douche, compte-rendu de la journée
- 19h00–20h00 : Dîner
- 20h00 –21h00 : Veillée
- 21h00 : Toilette et coucher des enfants

## Les règles de vie

Les enfants sont tenus de respecter la propreté des locaux (chambres, sanitaires, ...).

La présence d'un adulte accompagnera cette démarche.

Les enfants participent à la desserte des tables et à leur nettoyage.

Le respect des horaires de repas est indispensable.

Les enfants sont tenus d'avoir un langage et un comportement corrects et de respecter les autres.

## Le projet pédagogique de l'enseignant

Le directeur du centre peut aider chaque enseignant à élaborer un projet pédagogique. Cette personne connaît bien les possibilités offertes par la région, les activités de découverte du milieu et les activités sportives. Elle peut apporter sa compétence pour préparer le séjour au cours d'une ou plusieurs réunions d'informations.



## IX. Les types de séjour

### Activité cirque (pour cycles 2 et 3)

#### Proposition de séjour

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b> 9h - 11h30	Arrivée Installation Visite	Atelier d'expression  Cirque	Création de balles de jonglage, bolasses	Atelier fabrication de décors et costumes	Grand jeux
DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15
<b>APRES-MIDI</b> 14h30 - 16h30	Jeux de piste à la découverte du Village Nature	Atelier arts plastiques  Cirque	A la découverte de la région Balade et jeux autour de la nature	Répétition spectacle	Rangement Valise Bilan du séjour
GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	
<b>TEMPS LIBRE</b> Courier / Classe / Douche 17h - 19h					
<b>DINER</b> 19h15					
<b>VEILLEE</b>	Veillées proposées par l'équipe d'animation du centre en collaboration avec les enseignants et accompagnateurs			Spectacle de cirque	

- Séjour toute l'année
- L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés travaillant sur l'utilisation des arts du cirque à des fins éducatives et sociales (deux associations).

#### Objectifs :

- Découvrir les différentes disciplines circassiennes ;
- Exprimer son potentiel artistique et créatif ;
- Associer de manière quasi systématique la créativité avec l'apprentissage technique ;
- Apprendre à se connaître soi-même et adapter au mieux sa pratique à ses capacités et ses limites ;
- Acquisition des techniques de montage d'un spectacle : choix d'une thématique, création de numéros, déplacement sur scène, création de décors ;
- Possibilité d'initiation à la magie selon l'animateur pédagogique référent de la classe.

#### Contenu :

- Trapèze fixe, tissu, balles, diablo, bâton du diable, foulard, assiette ;
- Fil d'équilibre, boule, monocycle, échasses, rouleaux, pédalos ;
- Acrobatie au sol, acrosport.

### **Association Ecol : Ecole de Cirque de l'Ouest Lyonnais**

Le but principal de l'association est de mettre en place et de développer les arts du cirque hors métropole sur l'Ouest lyonnais et d'utiliser cet outil comme moyen de développer et valoriser des valeurs humaines et sociales. Nous voulons créer une dynamique afin de rassembler le secteur culturel et les habitants proches. L'ensemble de l'association se veut de travailler de manière écoresponsable.

Créer une école de cirque pour tous. L'école vise par un projet pédagogique de donner des cours et des stages de cirque. Dans ce projet, on retrouve toutes les informations sur son activité. Il est mis à jour tous les ans afin d'effectuer une évaluation dans une démarche d'amélioration continue.

Définir, organiser, réaliser, évaluer : être écoresponsable. Fonctionner de façon responsable : en recyclant et limitant nos déchets, en utilisant des produits d'entretien avec un label écologique,... Soutenir le commerce de proximité, les producteurs locaux et leurs actions sur le territoire.

Utiliser les arts du cirque comme outil alternatif : le cirque adapté. Il s'adresse à des groupes spécifiques : adolescents en difficulté, personnes malades ou personnes porteuses de handicap physique ou mental. Il est au service de différents projets : thérapeutique ou éducatif. Ils sont montés avec les différents professionnels (éducateurs, enseignants, soignants,...) et les intervenants de l'école de cirque.



### **Association Arts, Vie & Vents école de cirque itinérante**

L'école de cirque s'engage et s'adapte à tous les projets culturels et artistiques principalement sous forme de stage. Un stage est un espace-temps intense, une bulle créative, où nous prenons le temps de nous découvrir au travers du groupe, de développer nos pensées, d'installer un espace de confiance : confiance personnelle et collective.

C'est aussi un espace de plaisir, un échange humain toujours dans la bienveillance.

C'est dans cet espace-temps que nous souhaitons investir pour accompagner des publics volontaires à ce moment d'action créatif.

## Nos valeurs

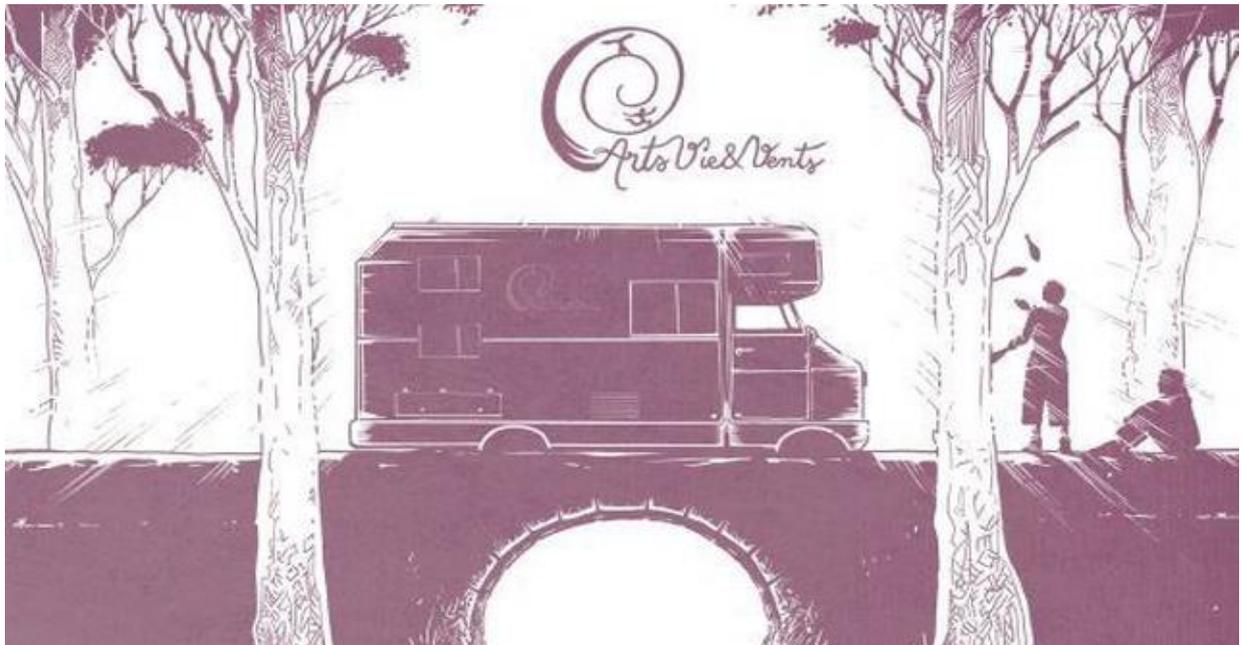
L'encouragement est un outil essentiel et se doit d'être aiguisé chaque jour. La remise en question est aussi un savoir-faire et doit être cultivée à chaque instant. Savoir rassembler est primordial pour l'émulation et l'intégration de chacun dans les projets.

## Les publics

Nous favorisons la mixité des publics et souhaitons travailler avec l'ensemble des publics :

- \* enfants, adultes et seniors,
- \* personnes en situation de handicap,
- \* d'exclusion sociale,
- \* etc.

La définition de l'échange est d'effacer les frontières entre personnes ordinaires et extraordinaires en gardant à l'esprit que chacun est différent et qu'il faut donc s'adapter à l'aide d'une pédagogie réfléchie et compétente, dans le respect et les attentes du public. Montrant que la différence est en chacun de nous et se partage avec tout le monde.



## Activité Moyen Age (pour cycles 2 et 3)

Proposition de séjour :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b> 9h - 11h30	Arrivée Installation	Héraldique	Journée au Château de Saconay ou à Salva Terra	Chevalerie	Grand jeux
DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	<b>Pique Nique</b>	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15
<b>APRES-MIDI</b> 14h30 - 16h30	Chevalerie	Danse médiévale	Atelier Moyen âge sur place	Danse et chant	Rangement Valise Bilan du séjour
GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	
<b>TEMPS LIBRE</b> Courier / Classe / Douche 17h - 19h					
<b>DINER 19h15</b>				Banquet médiéval	
<b>VEILLEE</b>	Veillées proposées par l'équipe d'animation du centre en collaboration avec les enseignants et accompagnateurs			Spectacle médiéval	

- Séjour toute l'année
- L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés travaillant sur l'utilisation des arts du cirque à des fins éducatives et sociales (une association).

Objectifs :

- Apprendre à se situer dans le temps, l'histoire ;
- Acquisition d'une chronologie ;
- Susciter le questionnement, l'analyse ;
- Comprendre la vie des hommes au Moyen-Âge et ses périodes marquantes ;

Contenu :

Ateliers réalisés par des intervenants costumés :

- Chevalerie
- Héraldique
- Vie quotidienne des nobles
- Le costume médiéval
- Alimentation médiévale
- Danses médiévales
- Calligraphie
- Sortie à la journée visite du Château de Saconay ou à Salva Terra
- Banquet médiéval et spectacle

## Association D'or et d'Azur

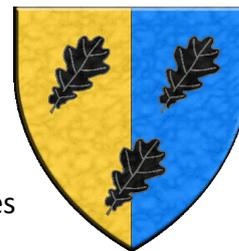
Laurent Pissochet Intervenant de l'association :

Professionnel de l'animation et de la médiation culturelle, Laurent Pissochet a longtemps exercé en milieu scolaire en tant que cadre éducatif.

Membre d'une association de reconstitution historique, il conçoit aujourd'hui des ateliers pédagogiques abordant différentes thématiques médiévales.

Grâce à une approche ludique et pratique, il transmet d'authentiques données historiques.

Autant de découvertes totales pour les enfants, de complément du programme scolaire pour les plus âgés et de souvenirs mémorables pour tous !



### Les différents lieux d'accueil pour un séjour moyen âge

#### **Le Château de Saconay situé à Pomeys**



Édifice exceptionnel et authentique, le château a été construit au XIV<sup>e</sup> siècle. Embelli, modifié, et parfois abandonné, il fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques.

Le château de Saconay a conservé une partie des bâtiments de l'époque médiévale avec 4 grosses tours défensives. Il a été remanié au cours des siècles et plus particulièrement au XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> et a conservé tous ses décors de cette époque. Une grande galerie fermée est décorée sur tous ses murs de magnifiques peintures murales polychromes. Les pièces de réception ont toujours leur boiserie et mobilier ainsi que les chambres. On visitera aussi le donjon avec sa belle bibliothèque. Saconay a aussi conservé plusieurs bâtiments à vocation agricole : pigeonnier et fruitier avec leur échelle tournante. Ses propriétaires font tout leur possible pour entretenir ce patrimoine régional et le mettre ainsi à votre disposition.

#### **Salva Terra**

Situé à Haute Rivoire dans les Monts du Lyonnais, à 45 minutes de Lyon et de St Etienne, le parc de loisirs médiéval Salva Terra vous donne rendez-vous au 13<sup>ème</sup> siècle. Au temps des châteaux forts, de la chevalerie et des tournois, découvrez la vie autour du Seigneur, sa Dame et ses chevaliers en costumes médiévaux réalistes. Artisanat, entraînement à l'épée, combat équestre à la lance, sont le quotidien des habitants de ce village.

Salva Terra est un Centre d'Interprétation du milieu du Moyen âge. Voyage scolaire, centres aérés et visiteurs, nous vous accueillons pour un voyage dans le Temps à l'époque féodale. Ateliers et projets pédagogiques, activités basées sur la participation du public, démonstrations et reconstitutions féodales sont pour vous !



## Activité Nature (pour cycles 2 et 3)

### Proposition de séjour :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b> 9h - 11h30	Arrivée Installation	Atelier	Randonnée à Saint Martin Visite du village	Atelier	Grand jeux
DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15	<b>Pique Nique</b>	DEJEUNER 12h15	DEJEUNER 12h15
<b>APRES-MIDI</b> 14h30 - 16h30	Atelier	Balade dans les bois  Visite à la ferme degustation de fromage	Visite du parc de St Martin Grand jeu autour de la découverte botanique	Grand Jeu autour des plantes	Rangement Valise Bilan du séjour
GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	GOUTER 16h30	
<b>TEMPS LIBRE</b> Courier / Classe / Douche 17h - 19h <b>DINER 19h15</b>					
<b>VEILLEE</b>	Veillées proposées par l'équipe d'animation du centre en collaboration avec les enseignants et accompagnateurs				

- Séjour toute l'année
- L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.
- Les ateliers sont effectués par des intervenants diplômés travaillant sur l'utilisation des arts du cirque à des fins éducatives et sociales (une association).

### Objectifs :

- Découvrir et interagir avec le vivant ;
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement ;
- Découvrir le cycle de la nature ;
- Mettre en valeur un territoire riche en diversité ;
- Eduquer au gout et à une alimentation saine ;

### Contenus :

- Jeu de piste et/ou d'orientation ;
- Lecture de paysages ;
- Faune et flore locales ;
- Spécialités culinaires locales ;
- Traces et indices de présences animales ;
- Cuisine sauvage et cueillette sauvage ;

### **Association Le MNLE-69 Mouvement National de Lutte pour l'Environnement**

Créé en 1982, le MNLE-69 est une des plus anciennes associations locales du MNLE. Depuis 1994, elle a mis en place des activités d'éducation à l'environnement en faveur de tous les types de publics avec cependant une priorité aux enfants. Cette partie de l'activité du MNLE-69 s'est professionnalisée en 1998.

Fort d'une équipe dotée de 3 animateurs environnement à temps plein, le MNLE-69 n'a de cesse de se renouveler que ce soit par les thématiques abordées, par les méthodes pédagogiques utilisées ou les supports créés.

L'activité bénévole s'articule autour des grandes problématiques environnementales (telles que l'eau, l'air, le changement climatique, l'agriculture, etc.) avec notre participation au sein de différents collectifs associatifs (GRAINE ; Coordination régionale de l'Eau ; DARLY) ou instances (SPIRAL ; Air Rhône-Alpes)

La présentation de leurs différents ateliers pour les classes est disponible sur demande



## X. Annexe - disposition particulière aux sorties scolaires avec nuitée(s)

### Initiative

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

### Nos tarifs comprennent :

- La pension complète
- L'encadrement suivant le tableau ci-dessous
- La gratuité accompagnateur selon l'effectif
- Les activités

### Encadrement

Elémentaire	Animateurs Village Nature	Enseignants	Accompagnateurs
0-20 élèves	1	1	-
➤ 20 élèves	1	1	1
➤ 30 élèves	1	1	2

### Encadrement pour la vie collective et le transport

Ecole élémentaire : 2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants. L'adulte supplémentaire peut être : soit un animateur BAFA, soit un parent d'élève, soit un aide éducateur, soit un intervenant extérieur qui agit habituellement dans l'école.

Le taux d'encadrement des élèves s'applique y compris dans le cadre du transport. Le chauffeur n'est en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement. Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes est considéré comme constituant une seule classe.

### Procédure d'autorisation

L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée, et de la fiche d'information sur le transport.

Le directeur d'école fait parvenir le dossier complet de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le départ lorsque celle-ci se déroule dans le même département, délai porté à huit semaines pour les classes séjournant dans un département différent.

Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'Inspecteur de l'Education Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique, à l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.

Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.

Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Education Nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, délai porté à trois semaines pour les sorties séjournant dans un département différent.

### **Disposition médicale**

Les certificats de vaccinations obligatoires doivent être fournis. Faire remplir aux parents une fiche sanitaire et demander une autorisation écrite permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.

---